

Informations sur le rachat de Credit Suisse par UBS

Madame, Monsieur,

Pendant le week-end des 18 et 19 mars 2023, la Suisse a connu un événement auquel personne ne s'attendait et qui ne vous a certainement pas échappé.

Après l'intervention du Département fédéral des finances, de la Banque nationale suisse et de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), il a été annoncé, le dimanche 19 mars 2023, que Credit Suisse et UBS avaient conclu un accord de fusion prévoyant la reprise intégrale de Credit Suisse par UBS. L'examen de différents scénarios a révélé que cette fusion constituait la meilleure solution pour les clients, les investisseurs ainsi que les autres parties prenantes, et qu'elle contribuera à rétablir la confiance et la stabilité sur les marchés financiers.

Cette fusion a soulevé de nombreuses questions et a inquiété de nombreux citoyens, des entreprises, mais aussi des caisses de pension. La question s'est notamment posée de savoir si l'argent déposé chez Credit Suisse était encore en sécurité et s'il fallait s'attendre à d'éventuelles pertes. Beaucoup ont pensé à la crise financière de 2008 ou se sont souvenu de la faillite de la «Spar- und Leihkasse» de Thoune.

Situation actuelle de Credit Suisse

La fusion est soumise aux conditions de clôture habituelles et devrait être finalisée d'ici fin 2023.

D'ici là, Credit Suisse poursuivra ses activités comme à l'accoutumée et travaillera en étroite collaboration avec UBS. Credit Suisse ne prévoit aucune action de la part des clients à ce stade. La Banque nationale suisse met des liquidités à disposition pour garantir le bon déroulement des opérations de paiement.

Les détails de la transaction sont encore en cours d'élaboration. Credit Suisse a toutefois tenu à souligner qu'il ne fallait pas redouter de perturbations dans les services à la clientèle. Il s'efforce d'assurer une transition en douceur et un service sans faille pour les clients.

Répercussions sur la CP OAM

La commission de placement et le conseil de fondation de la CP OAM se sont penchés sur la situation de Credit Suisse depuis l'automne dernier et ont réduit les risques liés aux liquidités. La fortune restante de la CP OAM est considérée comme un portefeuille collectif et n'aurait donc pas été intégrée dans la masse en faillite en cas de dépôt de bilan de Credit Suisse.

La fusion d'UBS et de Credit Suisse n'a aucun effet négatif sur la fortune de la CP OAM. Dans son dépôt, la CP OAM ne détient pas d'actions de Credit Suisse ni d'emprunts AT1. Les valeurs en dépôt existantes sont entièrement protégées conformément à la loi sur les banques. Les avoirs en compte sont garantis jusqu'à un montant de CHF 100 000.

Nous sommes en contact permanent avec nos gestionnaires de compte et vous tiendrons informés de l'évolution de cette affaire. Si vous avez des questions à ce sujet ou sur votre situation personnelle, nous vous prions de bien vouloir nous contacter.

Roland Karau, gérant

Roland.karau@santesuisse.ch

Téléphone: 079 262 86 05

Joël Däppen, gestionnaire CP

Joel.daeppen@santesuisse.ch

Téléphone: 032 625 42 77

Avec nos meilleures salutations



Roland Karau
Gérant